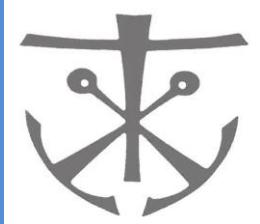


Centre Médico-social Basile Moreau



Dossier de presse

« Agir ensemble pour l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées et handicapées »



**Inauguration des nouveaux bâtiments
– Vendredi 14 octobre 2016 –
À 16h**

Déroulement de l'inauguration

En présence :

- Commune de Précigné, M. de PANAFIEU, 1^{er} adjoint au maire
- Conseil régional, Mme CHARBONNEAU, Vice-Présidente
- Conseil départemental de la Sarthe, M. LE MENER, Président.
- l'ARS
- Mme TOLMONT, Députée de la Sarthe
- M. VOGEL, Sénateur de la Sarthe

16h : Accueil au Centre Basile Moreau

Mot d'accueil de Florence COTINAT, directrice

16h15 : Visite des nouveaux bâtiments

Visite menée par l'encadrement du Centre Basile Moreau en groupes

17h00 : Propos de circonstance

- M. MOREL, Président du Conseil d'Administration CMSBM
- M. de PANAFIEU, Adjoint au Maire de Précigné
- Mme CHARBONNEAU, Vice-Présidente au Conseil régional
- M. LE MENER, Président du Conseil Départemental
- Représentant de l'ARS
- Mme TOLMONT, Députée de la Sarthe

17h30 : Cocktail



Communiqué de presse

Le Centre Basile Moreau accueille 160 résidents (personnes âgées, personnes handicapées). 118 étaient accueillis dans des locaux vétustes qui ne correspondaient plus aux normes actuelles en termes de confort. Suite à une inspection de la DASS et du Conseil général en 2009, il a été décidé une reconstruction de 118 places.

Afin de mener une réflexion globale sur le projet architectural, un programmiste a mené une étude de faisabilité en prenant en compte les besoins des résidents et des professionnels.

Suite à la rencontre avec l'architecte des bâtiments de France, il est décidé de laisser les bâtiments anciens en l'état et de construire des bâtiments neufs dans le parc (3,7 ha) du Centre Basile Moreau à Précigné (72).

Les enjeux de la construction des nouveaux bâtiments

La réorganisation du Centre doit être respectueuse du site exceptionnel et exemplaire dans l'accompagnement des résidents. Le projet prend forme dans la prise en compte du lieu dans sa globalité, ce qui permet créer une entrée rue de Durtal, de s'inscrire dans l'organisation géométrale établie et conserver l'intégrité des bâtiments existants selon les préconisations de l'architecte des bâtiments de France.

L'accueil de l'institution est la place centrale. Il est tourné vers la ville et joue un rôle protecteur par rapport au bâtiment d'hébergement situé au milieu de la parcelle. Ce dernier abrite toutes les chambres, il est composé de 2 étages sur rez-de-chaussée.

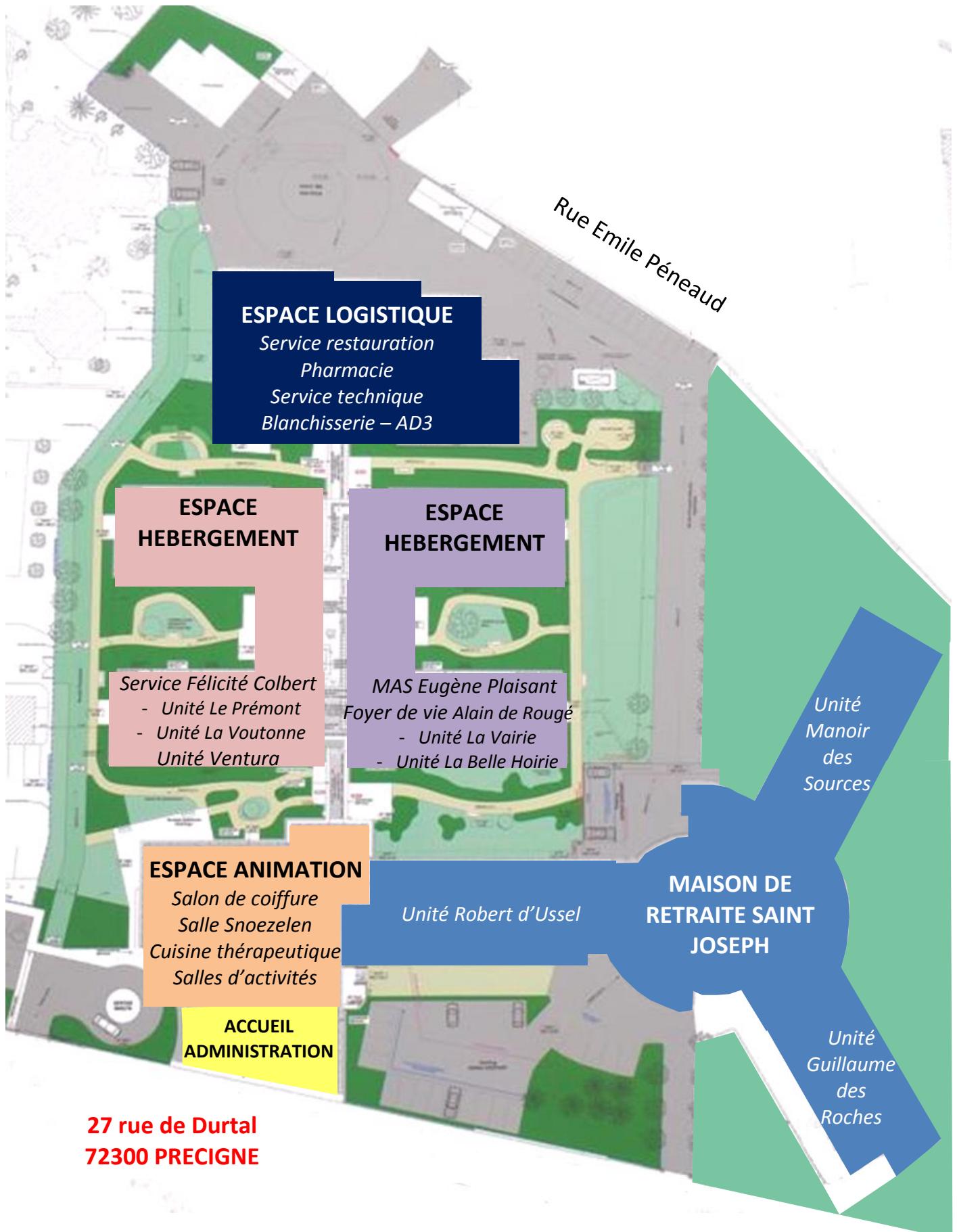
Les ailes des bâtiments d'hébergement et de la logistique viennent naturellement s'implanter en parallèle à l'EHPAD (42 lit) pour former un ensemble cohérent.

Le bâtiment de la logistique, situé côté rue Emile Péneaud est à simple rez-de-chaussée.

L'enceinte du site garde sa clôture existante qui est reprise au niveau des accès principal et logistique. A l'intérieur de l'enceinte le site sera fermé de manière à ce que les résidents puissent retrouver la promenade qu'ils ont actuellement. Ainsi une clôture et un portail seront installés entre l'aile sud du bâtiment existant et le plateau de mobilisation afin d'assurer un contrôle d'accès vers le parking. De même, au nord de la parcelle, une clôture et un portail seront installés entre le bâtiment existant et la logistique.

- Créer un lieu de vie central et fédérateur pour l'ensemble des services et établissement,
- Reconstruire 118 places d'hébergement pour accueillir les résidents dans des conditions hôtelières satisfaisantes,
- Créer un plateau mutualisé d'accompagnement paramédical et de consultations médicales et paramédicales
- Rationaliser l'organisation spatiale et fonctionnelle
- Respect des normes accessibilités handicapés
- Des chambres individuelles avec salle de douche
- Une salle de bain avec baignoire thérapeutique par unités (20 à 24 résidents)
- Un espace « Snoezelen »
- Un jardin conçu pour la déambulation et favorisant le rapport avec la nature avec, par exemple, un jardin thérapeutique





Le Centre Basile Moreau dans son environnement

Au cœur de la commune de Précigné, le projet architectural s'inscrit dans le site historique de l'institution mêlant ainsi le bâti et le végétal. Des commerces de détail (coiffeur, presse, boulangerie..) sont à proximité et favorisent l'insertion des résidents dans la vie locale et citoyenne.

Il existe 2 lignes de car qui desservent le Centre Basile Moreau à la demande des résidents. L'une est financée par le Conseil Départemental (Mobili'tis) et l'autre par une association de bénévoles de la commune de Sablé/ Sarthe (Mobili.T).

La gare de Sablé/ Sarthe est située à 10 km.

Développement durable

L'ensemble de la réglementation (accessibilité, énergétique...) est respecté avec une application d'un bâtiment basse consommation, avec une attention très particulière à l'acoustique, à la sécurité des résidents et au développement durable.

Le Centre Basile Moreau souhaite respecter une démarche respectueuse de l'environnement (ex : chantier à faible impact environnement, une gestion performante de l'énergie, un confort acoustique privilégié) selon les termes de la RT 2012.

Financement

Construction :

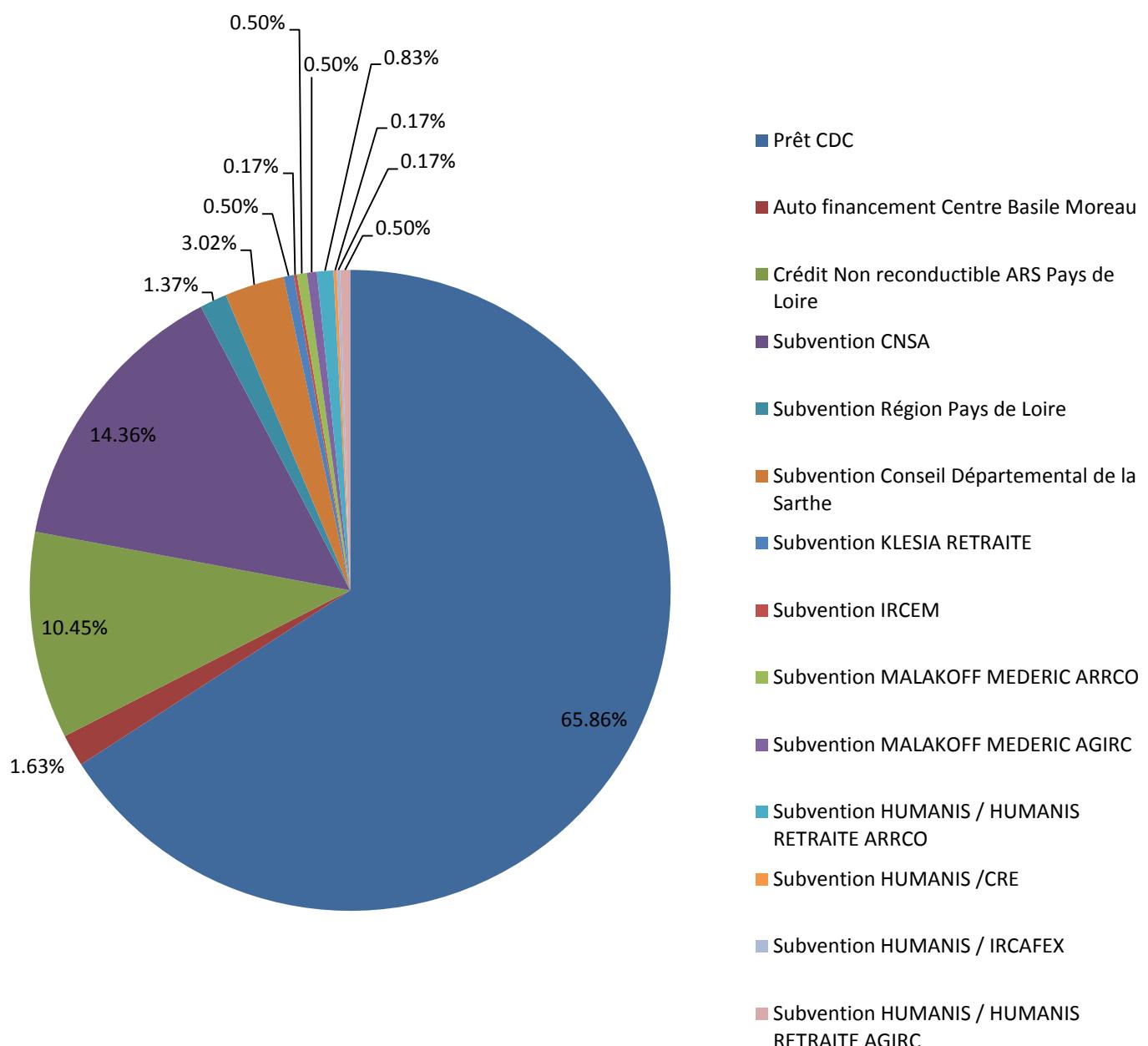
La commune de Précigné verse une subvention annuelle dans le cadre d'une participation aux charges financières des emprunts pour un montant total de 519 077€.

Plan de financement de la construction

Modalités	Financeurs	Montant en €	en %
Prêt	CDC	9 898 661	65.86%
Auto financement	Centre Basile Moreau	244 297	1.63%
Crédit Non reconductible	ARS Pays de Loire	1 570 000	10.45%
Subvention	CNSA	2 158 240	14.36%
Subvention	Région Pays de Loire	205 200	1.37%
Subvention	Conseil Départemental de la Sarthe	453 600	3.02%
Subvention	KLESIA RETRAITE	75 000	0.50%
Subvention	IRCEM	25 000	0.17%
Subvention	MALAKOFF MEDERIC ARRCO	75 000	0.50%
Subvention	MALAKOFF MEDERIC AGIRC	75 000	0.50%
Subvention	HUMANIS / HUMANIS RETRAITE ARRCO	125 000	0.83%
Subvention	HUMANIS / CRE	25 000	0.17%
Subvention	HUMANIS / IRCAFEX	25 000	0.17%
Subvention	HUMANIS / HUMANIS RETRAITE AGIRC	75 000	0.50%
Coût global de la construction		15 029 998	100.00%



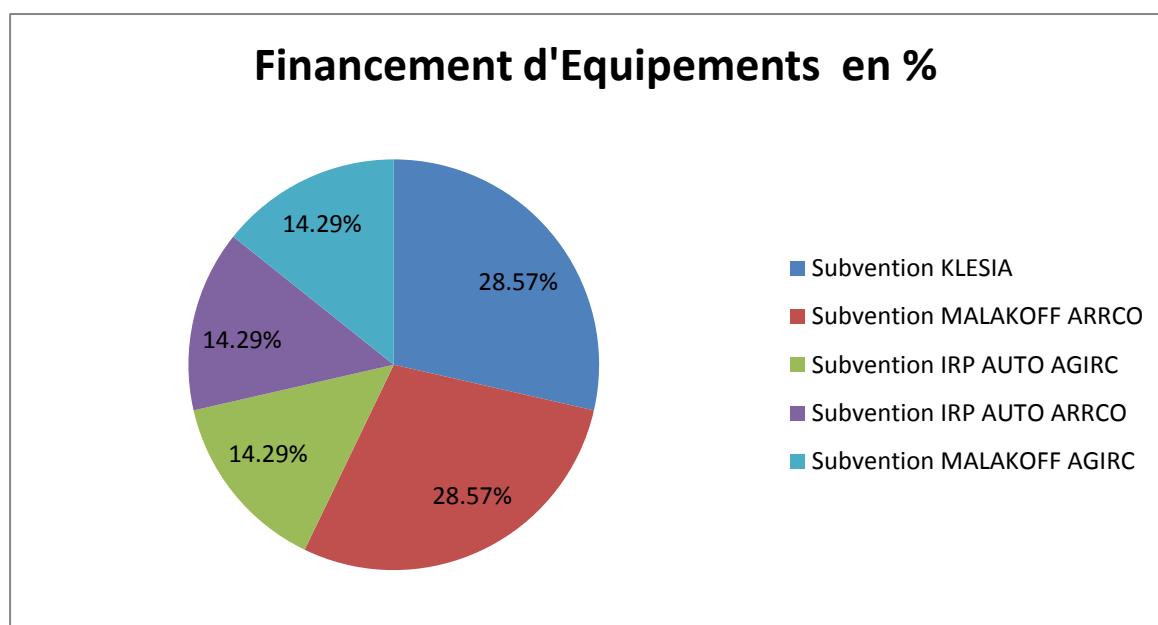
Plan de financement de la construction en %



Equipement :

Nous avons obtenu des subventions par le CCAH (Comité national de Coordination Action Handicap) pour le financement d'une partie de nos équipements.

Modalités	Financeurs	Montant en €	en %
Subvention	KLESIA	97 000	28.57%
Subvention	MALAKOFF ARRCO	97 000	28.57%
Subvention	IRP AUTO AGIRC	48 500	14.29%
Subvention	IRP AUTO ARRCO	48 500	14.29%
Subvention	MALAKOFF AGIRC	48 500	14.29%
		339 500.00	100.00%



Nos partenaires



Commune de
Précigné



Notes

